



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Octobre 2015

MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR

Arrêté de création : 23 mars 2015

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE ACADÉMIQUE

MODE d'évaluation
Contrôle en cours de formation

Rédaction, mise en page, illustration :
Philippe CAMPART

Document revu et validé par le groupe de travail académique le 15 octobre 2015

SOMMAIRE

Avant propos (cadre réglementaire du CCF)	Page ➡ 3 à 4
Règlement d'examen et compétences visées	Page ➡ 5 à 5
Fiche individuelle de relevé de notes	Page ➡ 6 à 6
Récapitulatif des attestations de PFMP	Page ➡ 7 à 7
Définition de l'épreuve E1	Page ➡ 8 à 8
Grille d'évaluation de l'épreuve E1	Page ➡ 9 à 9
Justificatif de note en dessous la moyenne de l'épreuve E1	Page ➡ 10 à 10
Définition de l'épreuve E2	Page ➡ 11 à 11
Test de sensibilité pour l'épreuve E2	Page ➡ 12 à 12
Grille d'évaluation de l'épreuve E2	Page ➡ 13 à 13
Justificatif de note en dessous la moyenne de l'épreuve E2	Page ➡ 14 à 14
Définition de l'épreuve E3	Page ➡ 15 à 15
Grille d'évaluation formative de l'épreuve E3	Page ➡ 16 à 16

AVANT PROPOS

Cet ensemble documentaire est destiné à accompagner les enseignants de l'académie de Rouen dans la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation (CCF).

EXTRAIT DES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL

Les objectifs et principes du contrôle en cours de formation sont définis dans les textes du BOEN n° 44 du 19 novembre 1992 et du BOEN n°2 du 27 mars 1997.

I. DÉFINITION

Le CCF est une modalité d'évaluation certificative, c'est à dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme. Le CCF porte sur les compétences, les connaissances et les attitudes dites "terminales" qui sont définies dans l'arrêté de création de chaque diplôme professionnel et qui sont regroupées au sein d'unités.

L'évaluation par CCF est réalisée par sondage sur les lieux où se déroule la formation (établissement et milieu professionnel), par les formateurs eux-mêmes (enseignants et/ou tuteurs ou maîtres d'apprentissage), au moment où les candidats ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation sommative et certificative.

Le CCF s'intègre naturellement dans le processus de la formation. Le formateur évalue, quand c'est possible et sans interrompre ce processus, ceux qui sont réputés avoir atteint les compétences et connaissances visées par la situation d'évaluation.

II. LES DOUBLES OBJECTIFS DU CCF

a) Adapter l'évaluation à la diversité des situations de formation.

Par définition, le CCF s'effectue dans le cadre même de la formation, en établissement et en milieu professionnel. Les activités et les supports d'évaluation prennent donc en compte la diversité des équipements utilisés pour la formation et les spécificités du contexte local. Le CCF autorise ainsi une grande diversité des mises en situation d'évaluation (problématiques professionnelles, démarches expérimentales, activités des entreprises locales ...).

b) Rapprocher l'évaluation de l'acte de formation.

Parce qu'il se déroule pendant la formation et non à l'issue de celle-ci, le CCF permet de rétroagir sur la formation. Les situations d'évaluation peuvent donner lieu à des synthèses qui aident le candidat à se situer dans sa formation et constituent pour lui un élément de motivation.

III. LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DU CCF

c) Des situations d'évaluation en nombre limité.

Les compétences constitutives d'une unité sont évaluées dans des situations d'évaluation dont le nombre, limité, est fixé par le règlement d'examen figurant dans l'arrêté de création du diplôme.

d) Une évaluation individualisée

Le CCF n'est pas une succession de plusieurs examens, identiques pour tous : les candidats en formation sont évalués dès qu'ils atteignent l'ensemble des compétences correspondant à la situation faisant l'objet du CCF. Ainsi, l'évaluation simultanée de l'ensemble des candidats en formation ne peut être envisagée que si tous sont réputés avoir atteint le niveau requis pour l'évaluation, ou ont reçu la formation correspondante en fin de période réglementaire prévue pour l'évaluation.

IV. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le chef d'établissement, chef du centre d'examen, est responsable du bon déroulement de la mise en œuvre du CCF.

e) Informations données aux candidats

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) de l'évaluation, ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence par :

- une inscription sur le carnet de liaison de l'élève ;
- une inscription dans le cahier de textes numérique de la classe ;
- une signature sur une liste d'émargement de la classe.

De plus, le candidat est informé des objectifs visés par la situation d'évaluation et des conditions de leur déroulement préalablement à sa mise en œuvre.

La note obtenue au cours de l'évaluation et proposée au jury ne doit pas être communiquée au candidat.

f) Absences

En cas d'absence d'un candidat à l'évaluation, il convient :

- si cette absence est justifiée (à l'appréciation du Chef d'établissement), d'organiser, pour ce candidat une nouvelle situation d'évaluation ;
- si cette absence n'est pas justifiée, de porter le candidat « Absent » sur la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues.

La mention « Absent » sera sanctionnée par la note « zéro ».

G) Archives

Un dossier d'évaluation est constitué pour chaque candidat par l'équipe pédagogique. Il comprendra les fiches de synthèses et sera accompagné des productions du candidat. Ce dossier sera conservé dans l'établissement et pourra être mis à la disposition du jury de délibération et de l'inspecteur de la spécialité jusqu'à la session suivante. Il sera conservé durant un an après la publication des résultats.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Candidats scolaires dans un établissement public.

NATURE DES ÉPREUVES	Coeff	MODE	DURÉE
E1 Coupe transformation coiffage dame	4	CCF * Dans l'établissement scolaire	45 mn
E2 Coloration et effets de couleur	4	CCF * Pratique et oral Milieu professionnel	1h50
E3 Évaluation de l'activité professionnelle	4	Ponctuel écrit et oral Dans l'établissement scolaire	20 mn

* CCF : Contrôle en Cours de Formation

Épreuve **E1**/U1 – COUPE TRANSFORMATION, COIFFAGE « DAME »

Objectifs et contenu de l'épreuve : elle a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :

- - Réalisation d'une coupe dame ;
- - Réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe.

L'épreuve prend appui sur les compétences :

- - C 32 : Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame » ;
- - C 33 : Mettre en œuvre des techniques de coiffage.

Ainsi que sur les savoirs associés :

- S1 Biologie et technologies appliquées ;
- S3 Relations professionnelles.

Épreuve **E2** /U2 – COLORATION, EFFETS DE COULEUR

Objectifs et contenu de l'épreuve : elle a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :

- - Réalisation de coloration ;
- - Réalisation d'effets de couleurs ;
- - Appréciation personnelle du travail réalisé.

L'épreuve prend appui sur les compétences :

- - C 22 : Gérer l'environnement de travail ;
- - C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration ;
- - C 41 : Évaluer la qualité de la prestation.

Ainsi que sur les savoirs associés : S1 Biologie et technologies appliquées.

Épreuve : **E3** /U3 – PRESENTATION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectifs et contenu de l'épreuve : Elle a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel. Elle permet de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences suivantes :

- C 11 Rechercher, s'appropriier l'information à des fins professionnelles en vue de la transmettre ;
- C 12 Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation ;
- C 21 Organiser les activités ;
- C 42 Appréciation l'efficacité de la prestation.

Ainsi que les savoirs associés :

- S2 Environnement professionnel ;
- S3 Relations professionnelles.

ACADEMIE DE ROUEN	Mention complémentaire Coiffure - coupe - couleur	SESSION : _____
Fiche individuelle de relevé de notes		

NOM DU CANDIDAT : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ / _____ / _____

ETABLISSEMENT DE FORMATION :

Intitulé de l'épreuve ↓	Lieu de l'épreuve ↓	Coefficient de l'épreuve ↓	Note proposée au jury (en points entiers ou au 1/2 point et arrondi s'il y a lieu au 1/2 point supérieur) ↓
ÉPREUVE E1 : Coupe transformation, coiffage dame	Évaluation en établissement de formation	4	_____/20
ÉPREUVE E2 : coloration, effet de couleur	Évaluation en entreprise	4	_____/20

ACADEMIE DE ROUEN	Mention complémentaire Coiffure - coupe - couleur	SESSION : _____
RÉCAPITULATIF DES ATTESTATIONS DE PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 15 semaines obligatoires		

Je soussigné(e) _____ Proviseur
ou Directeur du lycée professionnel _____

_____ certifie que
l'élève NOM – Prénom : _____

inscrit(e) dans l'établissement que je dirige en classe de mention
complémentaire coiffure coupe coiffage a suivi, conformément à la
réglementation en vigueur, une formation en entreprise en rapport avec le
diplôme préparé d'une durée de :

ENTREPRISE D'ACCUEIL	Dates de la PFMP	Nombre de semaines effectuées	Nombre de jours effectués si semaines incomplètes
Raison sociale du salon : _____ _____	____/____/____ ____/____/____ ____/____/____ ____/____/____		
Adresse : _____ _____ _____ _____	____/____/____ ____/____/____ ____/____/____ ____/____/____		
Raison sociale du salon : _____ _____	____/____/____ ____/____/____ ____/____/____ ____/____/____		
Adresse : _____ _____ _____ _____	____/____/____ ____/____/____ ____/____/____ ____/____/____		
TOTAL DE LA PFMP			

A : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du chef d'établissement

ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION

MENTION COIFFURE, COUPE, COULEUR ÉPREUVE E1 : Coupe transformation, coiffage dame			
Unité : U1	Coefficient : 4	Mode : CCF	Durée 0h45
QUOI ?	<p>L'épreuve de coupe transformation, coiffage dame a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ réalisation d'une coupe dame ; ○ réalisation de coiffage personnalisé mettant en valeur la coupe. <p>Cette épreuve vérifie que le candidat est capable de réaliser sur un modèle féminin majeur une coupe transformation suivie d'un coiffage mettant en valeur la coupe.</p>		
QUI ?	<p>Les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités, formation professionnelle continue dans un établissement public.</p>		
OÙ ?	<p>En centre de formation.</p>		
QUAND ?	<p>Dans le cadre des activités habituelles.</p>		
COMMENT ?	<p>Le candidat fournit au jury, en début d'épreuve, une photographie (format 10X13) de la coiffure qu'il va réaliser sur son modèle. Le candidat réalise une coupe transformation suivie d'une mise en forme et d'un coiffage. La structure de la coupe à réaliser sur le modèle doit être significativement différente de sa coupe initiale (modification de la structure, de la densité et des volumes, etc.). La longueur imposée de coupe est de 4 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure (frange exceptée). Le modèle doit être pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et la chevelure d'une longueur nécessaire à la réalisation d'une coupe transformation. Le modèle se présente avec <u>les cheveux propres et secs</u> ; le candidat réalise la coupe sur cheveux secs ou mouillés. Tout type d'outils de coupe, à l'exception des sabots de tondeuse, tout produit de coiffage sont autorisés. Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve : - en l'absence du modèle ; - en présence d'un modèle non conforme. La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve. En cas d'absence de photographie fournie par le candidat, le jury proposera une photographie de la coupe à réaliser.</p> <p>Le candidat est évalué par l'enseignant de la spécialité, un professionnel peut être associé à l'évaluation.</p>		
<p>L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.</p>			

Récapitulatif réalisé à partir du BO n°18 du 30 avril 2015

Fiche d'évaluation Épreuve pratique

MENTION COMPLEMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR

Académie de **Rouen**

Coef 4

Durée 45 min.

Session : 20

EPREUVE E1/U1 Coupe transformation, coiffage dame

Évaluation en CCF en centre de formation

À compléter par le jury ↗

Nom des évaluateurs du CCF :	Fonctions :	Signatures :
------------------------------	-------------	--------------

COMPETENCES / INDICATEURS	BAREME	Nom ou n° du candidat					

C 32 Mettre en œuvre des techniques de coupe dame

Réalisation de la prestation (déroulement logique de la coupe par rapport à la photo)	1						
Maîtrise des techniques (respect des règles de géométrie, respect des épaisseurs)	2						
Maîtrise de la gestuelle (dextérité)	1						
Qualité des finitions (bordures, effilage...)	1						
Gestion optimale des matériels (choix des outils)	1						
Modification de la structure (minimum 4 cm)	1						
Degré de transformation atteint	1						

Si coupe moins de 4 cm ou degré de transformation non atteint, C32 divisé par 2

Sous-total /8

C 33 Mettre en œuvre des techniques de coiffage

Réalisation de la prestation (déroulement logique des opérations)	0.5						
Gestion optimale des matériels	0.5						
Gestion optimale des produits	0.5						
Maîtrise des techniques (racines longueurs pointes)	2						
Maîtrise de la gestuelle (dextérité)	2						
Mise en valeur des volumes, de la coiffure	1						
Sous-total /6,5							

C 32 / C33

Résultat soigné et esthétique (adapté au visage, à la personnalité du modèle)	2						
*Conformité et la qualité du résultat par rapport à la photographie Plus de 5 minutes de dépassement par rapport au temps imparti : porter la note 0 pour ce critère.	2						
Respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité au travail	1.5						

Sous-total /5,5

TOTAL DES POINTS

Moyenne des deux évaluateurs

Grille réalisée par le groupe de travail de l'académie Rouen

ACADEMIE DE ROUEN	Mention complémentaire Coiffure - coupe - couleur	SESSION : _____
Justificatif de note en dessous la moyenne EPREUVE E1/U1 : Coupe transformation, coiffage dame		

NON du candidat :
Établissement :
Date de l'épreuve d'évaluation en C.C.F :

CARACTERISTIQUES DU MODELE PROPOSE :
→ Conformité du modèle à la définition de l'épreuve :
→ Non-conformité à la définition de l'épreuve :
Heure de début d'épreuve :h.....min Heure de fin d'épreuve :h.....min Dépassement :
Durée de l'épreuve : 0H45 heure. * Si le temps est dépassé, laisser terminer le travail. Plus de 5 minutes de dépassement par rapport au temps imparti, porter la note 0 pour le critère conformité et qualité du résultat.

APPRECIATION GLOBALE DU TRAVAIL :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature des membres de jury

L'évaluation au cours de la formation en milieu professionnel

MENTION COIFFURE, COUPE, COULEUR ÉPREUVE E2 : coloration, effet de couleur			
Unité : U2	Coefficient : 4	Mode : CCF	Durée 1h50 - réalisation pratique : durée 1 h 40 ; - entretien avec le jury : 10 min maximum.
QUOI ?	<p>L'épreuve coloration, effet de couleur a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ réalisation de coloration ; ○ réalisation d'effets de couleurs ; ○ appréciation personnelle du travail réalisé. <p>Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de mettre en œuvre sur un modèle majeur, pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête, des techniques de coloration suivies d'un coiffage mettant en valeur la réalisation.</p>		
QUI ?	Les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités, formation professionnelle continue dans un établissement public.		
OÙ ?	En entreprise de formation.		
QUAND ?	Le candidat est évalué, en fin de formation, par le tuteur ou le maître d'apprentissage sur la base des activités réalisées.		
COMMENT ?	<p>A partir d'un support fourni par l'établissement de formation permettant l'évaluation de l'épreuve.</p> <p>RÉALISATION PRATIQUE :</p> <p>Le candidat réalise une transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons par rapport à la couleur dominante (avant l'épreuve). Deux techniques sont mises en œuvre : une technique de coloration d'oxydation associée à des effets de couleur ou des effets d'éclaircissement. Seuls les produits professionnels de coloration sont autorisés.</p> <p>EXPOSÉ DU CANDIDAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en début d'épreuve, le candidat réalise le diagnostic sur son modèle et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier (5 min environ) ; - en fin d'épreuve, le candidat évalue, en présence du modèle, sa prestation et le résultat obtenu. <p>La durée des deux temps de l'exposé ne doit pas excéder 10 min. Le jury n'intervient pas pendant l'exposé du candidat, ni à aucun moment pendant l'épreuve.</p> <p>La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur ou le maître d'apprentissage et un enseignant de la spécialité.</p>		
L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.			

Récapitulatif réalisé à partir du BO n°18 du 30 avril 2015

ACADEMIE DE ROUEN	Mention complémentaire Coiffure - coupe - couleur	SESSION : _____
TEST D'ALLERGIE CUTANEE EPREUVE : E2/U2 Coloration, effets de couleurs.		
<i>Situation d'évaluation en MILIEU PROFESSIONNEL</i>		

A REMPLIR PAR L'ELEVE		
Nom du modèle : _____		
Adresse complète : _____ _____		
Marque du colorant appliqué : _____	Gamme du colorant appliqué : _____	Nuance appliquée : _____
Date et signature :		

A REMPLIR PAR LE MODELE	
EN GENERAL	
1. Vous a-t-on déjà appliqué une coloration d'oxydation <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, depuis combien de temps ? <input type="checkbox"/> Moins de 2 mois <input type="checkbox"/> Plus de 2 mois <input type="checkbox"/> Plus de 6 mois	
2. Avez-vous eu une réaction ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, sous quelle forme ? <input type="checkbox"/> Picotements <input type="checkbox"/> Démangeaisons <input type="checkbox"/> Rougeurs Autres, précisez _____	
AUJOURD'HUI	
3. Votre coiffeur va vous appliquer une coloration <input type="checkbox"/> c'est la première fois que vous lui demandez d'effectuer cette application ou une nouvelle nuance ? <input type="checkbox"/> Vous lui demandez de réappliquer la coloration dont vous avez l'habitude	
4. Vous a-t-on effectué la touche d'essai 48h avant l'application de la coloration réalisée ce jour ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si vous avez eu une réaction, laquelle ?	
Fait à _____ le : _____ / _____ / _____ Signature du modèle	

Fiche d'évaluation (situation pratique)

MENTION COMPLEMENTAIRE : Coiffure – Coupe –Couleur

ACADEMIE DE ROUEN EPREUVE : E2/U2 Coloration, effets de couleurs	Réalisation pratique : 1H40 Entretien jury : 0H10 maximum Total épreuve : 1H50 minutes coef : 4			Épreuve : pratique et entretien avec le tuteur	
À COMPLETER PAR LE OU LES EVALUATEUR (S)	Nom de ou des Évaluateur (s) du CCF	Fonction (s)		Signature (s)	
Nom du candidat :				Date :	
CRITERES D'ÉVALUATION	Barème	+ ou -	Points	Observations	
PARTIE PRATIQUE					
Organisation du poste de travail					
Organisation rationnelle du poste de travail (0,5pt)	0,5pt				
Choix adapté des matériels et des produits					
Choix judicieux des différents produits (0,5pt)	0,75pt				
Choix pertinent des matériels (0,25pt)					
Utilisation rationnelle des produits et des matériels					
Respect du mode d'emploi (0,25pt)	0,5pt				
Respect du temps de pause (0,25pt)					
Respect des principes d'économie, ergonomie, développement durable					
Utilisation quantitatif et optimale des produits (0,25pt)	1pt				
Respect des circuits d'évacuation des déchets (0,25pt)					
Posture adaptée aux différentes tâches (0,50pt)					
Maitrise des techniques de la coloration et de la gestuelle					
Protection du modèle et de l'opérateur (0,25pt)	12pts				
Préparation adaptée de la chevelure (brossage, division, séparations...) (0,25pt)					
Qualité de l'application des différentes techniques (imprégnation des zones à traiter) :					
- de la coloration (2pts)					
- des effets de couleur (2pts)					
- de la gestuelle (1pt)					
Qualité de l'émulsion (2pts)					
Élimination totale des différents produits (rinçage) (2pts)					
Sélection adaptée du shampooing technique (1pt)					
Maitrise des techniques de soin (1pt)					
Choix pertinent des techniques					
Pertinence de la technique en fonction :	1,5pts				
- du diagnostique (1pt)					
- du résultat attendu (0,5pt)					
*Conformité et qualité du résultat					
Plus de 5 minutes de dépassement par rapport au temps imparti : porter la note 0 pour ce critère					
Obtention de deux tons d'écart par rapport à la couleur dominante (2pts)	2pts				
ENTRETIEN DU CANDIDAT					
Avant l'épreuve :	1pt				
- pertinence du diagnostic par rapport au projet (1pt)					
En fin d'épreuve :	0,75pt				
- évaluation de la prestation et du résultat obtenu (0,75pt)					
TOTAL DES POINTS	20 pts		/20		

ACADEMIE DE ROUEN	Mention complémentaire Coiffure - coupe - couleur	SESSION : _____
Justificatif de note en dessous la moyenne ÉPREUVE E2 : coloration, effet de couleur		

NON du candidat :
Établissement :
Date de l'épreuve d'évaluation en C.C.F :

CARACTERISTIQUES DU MODELE PROPOSE :	
→ Conformité du modèle à la définition de l'épreuve :	
.....	
→ Non-conformité à la définition de l'épreuve :	
.....	
Heure de début d'épreuve :h.....min	
Heure de fin d'épreuve :h.....min	Dépassement :
Durée de l'épreuve pratique : 1H40 heure	
* Si le temps est dépassé, laisser terminer le travail. Plus de 5 minutes de dépassement par rapport au temps imparti, porter la note 0 pour le critère conformité et qualité du résultat.	

APPRECIATION GLOBALE DU TRAVAIL :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature des membres de jury

MENTION COIFFURE, COUPE, COULEUR
ÉPREUVE E3 : Évaluation de l'activité professionnelle

Unité : U3	Coefficient : 4	Mode : Ponctuel écrit et oral	Durée 0h20
QUOI ?	<p>L'épreuve d'évaluation de l'activité professionnelle a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel. Elle prend appui sur un dossier personnel relatif à l'expérience professionnelle du candidat en entreprise. Ce dossier de huit à dix pages, élaboré par le candidat à l'aide d'outils informatiques (police Arial 12), comprend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ la description d'une situation en clientèle comportant au moins une technique de coloration ou de coupe ou de coiffage ; ○ la présentation des techniques, la justification des choix, des protocoles mis en œuvre ; ○ les contraintes rencontrées et les solutions apportées ; ○ les aspects techniques, technologiques et scientifiques ; ○ la prise en compte, pour cette situation professionnelle, de la santé sécurité au travail et du développement durable. 		
QUI ?	Les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités, formation professionnelle continue dans un établissement public.		
OÙ ?	Dans un centre de formation.		
QUAND ?	En fin d'année scolaire		
COMMENT ?	<p>À partir du dossier élaboré par le candidat, l'évaluation se déroule en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un exposé oral par le candidat d'une durée de 5 à 10 min maximum ; - un entretien avec le jury constitué d'un enseignant de coiffure et d'un professionnel d'une durée de 10 à 15 min. <p>L'entretien permet de vérifier la maîtrise des contenus développés dans le dossier et lors de l'exposé.</p> <p>Le dossier est noté sur 5 points, l'exposé sur 3 points et l'entretien sur 12 points.</p> <p>Le service des examens communique au candidat la date et le lieu de dépôt du dossier qui sera transmis en deux exemplaires. En l'absence de dossier du candidat, la note zéro est attribuée à l'épreuve ; dans ce cas l'interrogation ne peut avoir lieu.</p> <p>Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.</p>		
L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.			

Récapitulatif réalisé à partir du BO n°18 du 30 avril 2015

Fiche d'évaluation formative dans l'attente de la grille ponctuelle					
MENTION COMPLEMENTAIRE : Coiffure – Coupe –Couleur					
ACADEMIE DE ROUEN EPREUVE : E3/U3 Présentation d'une situation professionnelle	* Exposé oral: 0H05 à 0H10 mn maximum ** Entretien jury : 0H10 à 0h15 mn maximum Total épreuve : 0H20 minutes coef : 4			Épreuve ponctuelle écrite et orale	
À COMPLETER PAR LE JURY (composé d'un enseignant en coiffure et d'un professionnel)	Nom de ou des Évaluateur (s)	Fonction (s)		Signature (s)	
Nom du candidat :				Date :	
CRITERES D'ÉVALUATION	Barème	+ ou -	Points	Observations	
Présentation du dossier					
Page de présentation (nom – prénom – session – discipline – lycée – lieu de PFMP- remerciements...) (0,25pt) Sommaire / pagination : 8 à 10 pages maximum (0,25pt) Introduction rédigée (présentation des techniques, justification des choix, objectifs visés...) (0,25pt) Présentation et description de la situation retenue en clientèle (0,5pt) Pertinence des contraintes rencontrées et des solutions apportées. (1pt) Mise en relation des connaissances technologiques et scientifiques lors des protocoles de réalisation (2pts) Prise en compte des règles de sécurité au travail et du développement durable (0,75pt)	*5pts				
*Exposé oral du dossier par le candidat					
Qualité de l'expression orale (ton, rythme, audibilité, aisance...) (2pts) Attitude positive face au jury (1pt)	*3pts				
**Entretien avec le jury					
Capacité d'écoute : prise en compte des questions et des remarques du jury (4pts) Pertinence des réponses en relation avec la culture et l'expérience professionnelle (2pts) Utilisation d'un vocabulaire adapté : vocabulaire professionnel (2pts) Qualité de la communication : présence, vivacité, réactivité... (3pts) Qualités comportementales : tenue, comportement, attitude, politesse (1pt)	*12pts				

** Les points et leur répartition sont donnés à titre indicatif.*